

Conseil d'Administration du CMRH

du 4 juillet 2017

Etaient présents : Philippe BERTRAND- Christine COURADE – Catherine GUGLIELMO DALLE-MULLE - Patrick MATHIEU - Jean-Claude MERLANE - Bernard PETIT - Florence POINGT – Valéry QUINTARD - Isabelle REGNIER – Olivier RIGAUD - Michel YVENAT

Excusés :

Paul-Henry BERNARD - Karine BUGAREL – Vincent de CORBIER –

Ordre du jour:

1. Suivi des suites à donner (cf CR du 03/05/2017)
2. Point d'étape sur les événements passés : analyse participation, bilan budgétaire et état des factures....
3. Point d'étape sur les événements à venir : thème, lieu, budget, organisation...
4. Bilan utilisation de la plateforme d'inscriptions
5. Différences entre sponsors et partenaires à clarifier
6. AG 2018, renouvellement du CA conformément à l'article 12 de nos statuts (ci-joint) : étape à préparer
7. Questions diverses

1. Suivi des suites à donner du dernier CA

I Régnier a transmis des documents à intégrer sur le site CMRH dont la consultation est réservée aux administrateurs (les années 2014, 2015 et 2016 sont couvertes, ainsi que 2017).

Le chemin d'accès : cmrh/documents + MDP docs

I Régnier va transmettre des documents supplémentaires (charte sponsors/partenaires ...).

Nota : finaliser la mise à jour de la galerie photos serait un vrai « plus ».

2. Point d'étape sur les événements passés

A partir de tableaux réalisés par S Basso et présentés par P Mathieu, nous savons que : 93 adhérents ont participé à au moins une manifestation, 57 à une des 2 manifestations ouvertes à tous et 40 à aucune manifestation.

P Mathieu enverra le tableau aux administrateurs.

I Régnier ajoute que suite à ses relances, le club compte à ce jour, une vingtaine d'adhésions en retard de paiement.

A noter : pour chaque manifestation, on compte 2000€ d'inscriptions dus à des non adhérents.

Les taux de fréquentation du Débat-live et de l'Université d'été ont été bons (>80 pour l'un et >100 pour l'autre).

Journée Estivale du 7 juillet prochain: le Club prend en charge le bus et le repas sera à la charge des adhérents.

Une vingtaine d'inscrits à ce jour.

3. Point d'étape sur les événements à venir

Cocktail de rentrée : fixé au 21 septembre 2017 au Crown Palace.

Soirée commune avec l'ANDRH (pièce de théâtre, « Droit d'alerte ! ») : le 27 septembre 2017 ; cela se passera à La Comédie de Toulouse à 18h30 (entre J d'Arc et A Bernard).

IMVE : 19 octobre 2017. L'invitée pressentie est Laurence Devillers, l'événement est prévu au Stade Ernest Wallon à l'été, dans un des salons et aura lieu de 14h à 19h.

Événement solidaire : prévu le 21 novembre 2017 à la Cité de l'Espace avec l'association LA MAISON DES DROITS DES ENFANTS ET DES JEUNES.

Le programme est presque bouclé.

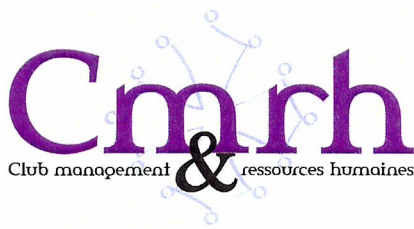
Beaucoup de surprises !

Rappel des tarifs pour les manifestations ouvertes à tous :

- Pour les non adhérents = 35€
- Pour les clubs partenaires, salariés/collègues, 2è inscription = 28€

Communication sur les dates : pour éviter une confusion, l'invitation pour la soirée théâtre va être envoyée semaine prochaine.

Puis, P Mathieu/ O Rigaud enverront un « save the date » pour les 3 manifestations à venir (théâtre, journée IMVE, soirée solidaire).



Pour accompagner cette communication, donner quelques lignes et photos à P Mathieu pour qu'un message soit aussi envoyé sur les réseaux.

Chaque administrateur envoie les adresses mails des différents réseaux de sa connaissance à P Mathieu qui se charge de la diffusion,.

4. Bilan utilisation de la plateforme d'inscriptions

Son nom : *l'inscription.com*

L'utilisation de l'outil donne satisfaction, même si certains points restent à améliorer.

Règle de fonctionnement : une des personnes du groupe chargé de l'organisation de la manifestation en question doit s'en charger en s'adressant à P Mathieu (quitte à créer une adresse mail spécifique ?).

Le coût : le gestionnaire du site ne se paie que sur les paiements par CB ; c'est gratuit pour les paiements par chèque ou en numéraire (Ex pour l'Université d'été : 48€ de communication pour 2300€ d'inscription).

5. Différences entre sponsors et partenaires à clarifier

Aux yeux du grand public, que l'on soit sponsor ou partenaire, il n'y a pas de différence (logo visible de façon identique).

Aujourd'hui : le sponsor paie une cotisation et verse une somme de 1500€ au club ; à l'exception de Malakoff (1500€ + 2500€ pour IMVE) ; les partenaires ne paient rien et leur logo apparaît aussi.

Décision : pour 2018, les partenaires devront payer leur cotisation ; le logo apparaît que s'ils sont actifs sur une manifestation.

Un partenaire peut l'être occasionnellement ou sur plusieurs événements comme P Mauré (Fêtes-nous confiance).

Opportun de demander au Figaro (cf Viadeo) de devenir sponsor : JC Merlane sollicite le Figaro pour connaître leur position.

Un sponsor supplémentaire : Arcadie Informatique (P Thuriès) devient sponsor à partir de 2^e semestre.

6. AG 2018, renouvellement du CA conformément à l'article 12 de nos statuts (ci-joint) : étape à préparer

Pour l'AG clôturant 2017, un renouvellement du CA devra s'effectuer par moitié conformément à l'article 12 des statuts du club (renouvellement par moitié tous les 2 ans, à partir du 1^{er} janvier 2018).

En application du statut, les 7 administrateurs les plus anciens seront considérés comme démissionnaires de plein droit (avec possibilité d'être ré élus s'ils le souhaitent).

Sont concernés : JC Merlane, PH Bernard, P Bertrand, M Yvenat, P Mathieu, F Poingt, et C Courade.

C Guglielmo va prendre contact avec K Bugarel car son absence répétée peut nous laisser supposer qu'elle ne souhaite pas prolonger son mandat. Par ailleurs, C Guglielmo informe le Bureau qu'elle entend démissionner de son mandat.

C Courade enverra en octobre un mail aux adhérents pour les informer de ce renouvellement du CA et pour leur demander s'ils sont candidats.

Ce sujet sera abordé à nouveau au CA du 6 septembre qui aura lieu à la Cité de l'Espace (à confirmer).

7. Questions diverses

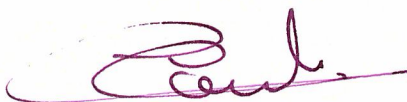
P Mathieu indique qu'à l'issue de chaque manifestation, il lui est demandé de publier des photos et des films (n plus des photos qu'il prend pour chaque événement).

C'est très chronophage.

Ne pourrait-on pas choisir 1 ou 2 prestataires qui seraient des partenaires à l'année ; en échange de la prise de photos ou le tournage et montage d'un film ? le principe est à explorer.

O Rigaud répond que la publication de film n'est pas possible sur le site ; il faut utiliser un logiciel spécifique.

La présidente



Christine COURADE

Le secrétaire



Philippe BERTRAND